

# Les séances du Parlement wallon en direct à la TV

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

André Antoine n'a pas perdu son temps. Arrivé à la tête du Parlement wallon après les élections de mai 2014, l'ancien ministre cdH a initié un projet de réforme du mode de fonctionnement du Parlement. De la bouche de l'intéressé il y a quelques mois, l'objectif est de redynamiser le travail parlementaire.

D'après nos informations, PS, cdH, MR et Ecolo se sont accordés lundi sur les grands changements à apporter au mode de fonctionnement de l'institution wallonne. A priori, «rien de révolutionnaire», dit-on dans l'entourage politique.

Le changement le plus visible pour le grand public sera la diffusion en direct à la télévision des séances plénières du mercredi. Le greffe du Parlement est en effet arrivé à un accord financier avec les chaînes locales. Moyennant une subvention du Parlement, les 11 télévisions locales de Wallonie retransmettront en direct dès la rentrée de septembre les séances plénières du mercredi.

Une autre petite révolution est

l'empiètement des réunions des commissions sur les semaines de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Traditionnellement, le Parlement wallon se réunit une semaine sur deux, l'autre étant réservée aux travaux en Fédération Wallonie-Bruxelles. Désormais, des commissions pourront se tenir le jeudi de la semaine bruxelloise.

Au niveau des interpellations, un député pourra interroger un ministre sur des questions brûlantes.

## **Reste le problème des petits partis... Faut-il les aider à augmenter leur capacité d'action au Parlement?**

Si tout semble bien emmanché, il reste un gros point à trancher ce mercredi: quelle capacité d'action donner aux groupes politiques non reconnus comme Ecolo? PS, MR et cdH n'arrivent pas à se mettre d'accord. Au grand dam des verts.